



DESCRIPTIF DU MODULE

Intitulé du module	Code
Français moderne 2 (niveau avancé)	

Enseignant(s)	Subdivision(s)
Enseignant coordonnateur : Lina Perkauskytė Autre(s) enseignant(s) : Daiva Repeikaitė-Jarmalavičienė	Institut des études anglaises, romanes et classiques

Niveau d'études	Type du module
Premier	2/5

Forme d'enseignement	Période d'enseignement	Langue(s) d'enseignement
Enseignement direct	Semestre de printemps	Français

Pré-requis pour les étudiants	
Pré-requis obligatoires : Niveau B1.1 du Cadre européen commun de référence pour les langues	Pré-requis complémentaires (éventuels) :

Crédits ECTS	Volume horaire global	Heures de contact	Heures de travail autonome
5	150	96	54

Compétences visées par le module		
<p>Le module vise à développer les compétences linguistiques parlées et écrites (compréhension orale, compréhension écrite, expression orale, expression écrite), à développer la compétence communicative, à familiariser les étudiants à certaines particularités de la culture française ; à développer la capacité des étudiants à comprendre et à analyser des phénomènes grammaticaux du français ainsi que leur raisonnement analytique. Le niveau de langue visé : B1.2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.</p>		
Objectifs du module	Méthodes d'enseignement	Modalités d'évaluation
<p>Les étudiants seront capables de:</p> <ul style="list-style-type: none"> – comprendre des documents authentiques liés à la vie quotidienne, aux relations humaines, aux phénomènes sociaux contemporains (image, consommation, société de l'information etc.), comprendre les demandes formelles et les plaintes ; – produire un texte en français: communiquer dans de nombreuses situations de la vie quotidienne, décrire l'apparence physique, l'éducation et l'expérience professionnelle d'une personne, exprimer leur point de vue et justifier leur opinion sur divers phénomènes de la société moderne, raconter le sujet d'un livre, rédiger des plaintes. – reconnaître et employer correctement certains verbes de l'indicatif du français, exprimer correctement la restriction et la mise en relief, formuler des questions en fonction des registres de la langue française. 	<p>Méthodes contrastive, déductive et inductive, interactive ; discussions ; tâches pratiques effectuées individuellement, en binôme ou en sous-groupes ; méthodes pratiques et opérationnelles de récapitulation.</p>	<p>Examen en 2 parties : écrite et orale.</p>

Contenu	Heures de contact	Heures de travail autonome et tâches prévues

	Cours magistraux	Consultations	Séminaires	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Stage	Vol. horaire global	Travail autonome	Tâches prévues
Lexique									
Les artistes français les plus célèbres. Parler de ses intérêts culturels, exprimez son opinion sur un événement culturel et partagez ses impressions. Analyse du film "Les intouchables".			6	6			12	4	1. Lecture des différents types et genres de textes; la réalisation des tâches visant à travailler la compréhension écrite. 2. Enrichissement du vocabulaire thématique (apprentissage de nouveaux mots et de leur emploi à l'oral et à l'écrit). 3. Préparation et présentation des exposés sur des sujets étudiés. 4. Réalisation des tâches indiquées. 5. Rédaction d'un court essai sur des sujets étudiés. 6. Lecture d'une œuvre littéraire choisie et préparation de sa présentation orale.
Écologie, sources d'énergie. Jardin dans la ville. Parler de son avenir. Vocabulaire relatif à la sauvegarde et à l'interdiction.			6	4			10	2	
Vocabulaire relatif au droit et à la criminologie. Expression de doutes et de croyances. Rédaction d'une plainte / demande officielle.			6	6			12	4	
Test de révision			2				2	2	
Voyages. Raconter ses voyages, partager ses impressions. Résoudre un problème par téléphone. Expression de recommandations et d'avertissements.			6	6			12	3	
Présentation d'une œuvre littéraire choisie par l'étudiant (environ 100 pages, format de poche), discussion.				12			12	18	
Grammaire									
Formation et emploi de l'interrogation (formes longue et courte) en fonction des registres français. Mots interrogatifs.	2			2			4	2	Apprendre le matériel théorique et faire les tâches indiquées.
Expression de restriction, constructions restrictives.	1			2			3	1	
Mise en relief.	1			2			3	1	
Passif du français, types de forme passive et leur emploi. <i>Faire + infinitif vs. se faire + infinitif.</i>	2			4			6	3	
Emploi du présent de l'indicatif. Le présent des verbes irréguliers français.	1			2			3	2	
Formation et emploi du passé composé et de l'imparfait. L'accord du participe passé.	4			4			8	5	
Infinitif (présent et passé). Emploi de l'infinitif passé.	1			2			3	2	
Examen			2+4				6	6	Préparation pour l'examen.
Au total							96	54	

Modalités d'évaluation	Taux (%)	Période d'évaluation	Critères d'évaluation
La présentation de l'oeuvre littéraire	20 % de la note définitive	La fin du semestre	On évalue la capacité de l'étudiant à raconter de manière cohérente le contenu du livre (30%), à décrire ses impressions et à justifier son opinion (30%), ainsi que son niveau de la langue française (40%). La note attribuée est multipliée par 0,2.
Examen de lexique: Compréhension orale (CO) Comprendre écrite (CE) Expression écrite (EE)	50 % de la note définitive	A la session de printemps	On évalue la capacité de l'étudiant de faire les tâches indiquées de manière autonome et son niveau de connaissances. 10 points sont attribués pour 95-100 % des tâches correctes ; pour les points inférieurs à 10, 1 point correspond à 10 %. La note attribuée est multipliée par 0,5.L'examen écrit est composé de

Expression orale (EO)			plusieurs tâches de type ouvert concernant les sujets étudiés. 10 points sont attribués pour 95-100 % des tâches correctes ; pour les points inférieurs à 10, 1 point correspond à 10 %. La note attribuée est multipliée par 0,5.
Examen de grammaire (écrit)	30 % de la note définitive	A la session de printemps	L'examen écrit est composé de plusieurs tâches de type ouvert concernant les sujets étudiés. 10 points sont attribués pour 95-100 % des tâches correctes ; pour les points inférieurs à 10, 1 point correspond à 10 %. La note attribuée est multipliée par 0,3.
La note définitive est calculée ainsi : la note de l'examen de lexique multipliée par 0,5 + la note de l'examen de grammaire multipliée par 0,3 + la note de présentation d'une oeuvre littéraire multipliée par 0,2. En cas d'absence sans justificatif à plus de 30 % des séminaires et travaux dirigés, l'étudiant n'est pas admis à l'examen.			

Auteur	Année d'édition	Titre	Numéro de périodique ou volume	Lieu et maison d'édition ou site internet
Littérature obligatoire				
C. Dollez <i>et al.</i>	2013	<i>Alter ego 3+</i> <i>Cahier d'activités 3+</i>		Paris : Hachette
		Le matériel fourni par l'enseignant		
Littérature complémentaire				
		http://research.jyu.fi/grfle/000.html		

Descriptif du module a été préparé par :	Signature	Validé par le Comité du programme d'études	Signature	Date
Lina Perkauskytė		Président du Comité Prof. Vytautas Bikulčius		23/05/2019